

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 47 (1989)

Heft: 2

Artikel: Perspectives économiques à moyen et à long terme en Europe et dans le monde : conséquences pour la Suisse

Autor: Fontela, Emilio

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perspectives économiques à moyen et à long terme en Europe et dans le monde: conséquences pour la Suisse

Emilio Fontela
*Professeur de comptabilité nationale,
Université de Genève*

Dans un récent ouvrage «La Crise Internationale et la Sécurité de la Suisse, Genève, 1988» le Dr. Hieronymi analyse avec acuité une situation de crise et déséquilibres, qui a caractérisé les relations économiques internationales à partir de la fin des années 60. Au cours de ces dernières années, on a assisté à un arrêt du processus d'institutionnalisation de la coopération internationale et à un regain du nationalisme dans les politiques monétaires et commerciales. Les taux de change flexibles ont fourni une illusion d'autonomie aux banques centrales et ont encouragé à la longue le retour discret du protectionnisme.

Alors qu'on approche des années 90, on est en droit de se demander si cette situation de crise n'est pas en train de se dénouer et si un nouveau système de relations économiques internationales n'apparaît pas à l'horizon. Le point pivot de cette nouvelle évolution doit probablement être trouvé en Europe.

L'Europe a été, parmi les régions industrielles avancées, celle qui a le plus souffert de la crise, étant aussi la région la plus dépendante du bon fonctionnement du commerce mondial. L'instabilité des changes, la détérioration des termes de l'échange pendant la crise pétrolière et la stagnation du Tiers Monde ont provoqué en Europe pendant les années 70 un arrêt du processus d'intégration qui a mis en danger la survie même de la CEE. C'est contre une situation d'écèlement potentiel (voir le discours sur l'Europe à deux vitesses ou sur l'Europe à géométrie variable) que Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt avaient réagi en promouvant le Système Monétaire Européen; en créant une zone de relative stabilité monétaire en Europe, le SME a été le facteur décisif dans l'arrêt des tendances nationalistes et dans le développement d'un nouvel élan d'intégration européenne. C'est sans doute la perspective d'une future Union Monétaire Européenne, rendue possible par le succès du SME, qui a encouragé les initiatives ultérieures de l'Acte Unique de 1985.

A la fin de la décennie des années 80, l'intégration de la CEE jouit d'un grand soutien populaire (75% des citoyens européens sont favorables à une Europe intégrée avec un marché unique et une monnaie commune) et de l'appui des grands pouvoirs de décision économique de l'industrie et des services qui préconisent le développement de normes communes, d'infrastructures transnationales et de programmes coopératifs de R&D. La CEE semble avoir trouvé trois objectifs moteurs du processus d'intégration:

- la consolidation d'un marché unique de 320 millions d'habitants favorisant l'ouverture des secteurs traditionnellement abrités (non soumis aux règles de la spécialisation

internationale) et la libre circulation des facteurs de production, aboutissant à terme en un espace économique et monétaire en tout point semblable à un espace national actuel; les directives et recommandations prévues à l'horizon 1992 ne constituent qu'un premier pas dans ce qui semble être un mouvement vers l'intégration économique totale au début du XXI^e siècle, mouvement qui sera rendu irréversible par la jurisprudence de la Cour européenne;

- l'équilibre économique territorial devant aboutir à une réduction des disparités entre les régions aujourd'hui sous-développées et les régions les plus industrialisées; le développement d'une «Europe vertébrée» du point de vue des infrastructures et d'une politique de restructuration géographique de l'appareil productif sont les éléments moteurs de ce processus qui trouve son point d'appui dans le plus grand dynamisme des pays méditerranéens, face aux pays des anciens pôles de développement qui doivent faire face aux problèmes du vieillissement démographique et aux coûts de la reconversion industrielle;
- la recherche d'une position compétitive dans le domaine des technologies du nouveau paradigme de la Société de l'Information, face à la concurrence américaine et japonaise, qui a entraîné un effort important en matière de coopération entre entreprises, agences gouvernementales et universités européennes (ESPRIT, BRITE, EUREKA, etc.)

Les débats internes sur le futur institutionnel de l'Europe (Thatcher-Delors) ne semblent pas devoir mettre en cause ces trois objectifs implicites de l'Europe de la décennie 1990. Ils portent essentiellement sur la répartition des pouvoirs entre les administrations de la Communauté et des pays membres, et reflètent des conceptions différentes de la fonction publique. Ce sont des confrontations entre positions politiques, qui peuvent modifier la vitesse et la forme finale du processus d'intégration, mais sont probablement complémentaires du point de vue de l'intégration économique. La volonté libérale, antibureaucratique et favorable à l'initiative privée est dans le fond parfaitement compatible avec une Europe unie, sans frontières, sans graves déséquilibres internes et compétitive internationalement, et donc elle est aussi complémentaire de toute action institutionnelle de la CEE qui irait dans ce sens; elle est évidemment contraire à une bureaucratie bruxelloise qui créerait de nouvelles entraves et complexités et qui de ce fait serait aussi contraire aux nouveaux objectifs européens.

Cette nouvelle Europe s'inscrit dans un système économique mondial qui, après la crise, retrouve deux préoccupations majeures:

- le modèle de croissance de l'économie mondiale;
- et le problème du développement.

La sortie de la crise, appuyée par l'essor des nouvelles technologies, impose des conditions nouvelles à la croissance mondiale:

- un système monétaire international favorable à la stabilité, domaine dans lequel des progrès ont été faits par la voie de la coopération entre grands pays, mais où les fondements institutionnels restent insuffisants;

- une gestion macroéconomique qui soit capable de dépasser les tensions persistantes entre des politiques monétaires restrictives et des politiques fiscales expansives;
- un modèle de fonctionnement de la croissance qualitative qui permette à la fois l'utilisation optimale des ressources rares, une gestion rationnelle des biens publics et la préservation de la justice intergénérationnelle.

De son côté, le développement du Tiers Monde demande un système de prix plus stable pour les matières premières et l'urgente solution du problème de la dette, avec pour corollaire un mécanisme de financement qui permette une croissance rapide à long terme.

La diminution de la croissance pendant la crise a réduit la pression des problèmes d'environnement au niveau planétaire et a permis de trouver un équilibre de sous-emploi qui a diminué les tensions inflationnistes et les tendances spéculatives. Mais toute reprise de la croissance implique une solution des problèmes de fonds et un leadership intellectuel et économique de cette solution.

Les Etats-Unis semblent repliés sur eux-mêmes, prêts à s'abstenir de la recherche de solutions négociées des problèmes de croissance et du développement; ils ont traversé une période d'exceptionnelle prospérité qui, au milieu d'un environnement international en crise, a renforcé l'idée de l'autonomie et de l'autosuffisance du système économique américain. Il est désormais évident que le mauvais fonctionnement du système économique international peut avoir des effets plus négatifs en Europe, au Japon ou dans le Tiers Monde qu'aux Etats-Unis.

Dans ces conditions, les années 90 vont être marquées par la recherche d'initiatives favorables à l'économie mondiale émanant du Japon et de l'Europe.

L'Europe, dans l'euphorie provoquée par sa propre recherche de cohésion économique intérieure, peut bien devenir le moteur de cette réforme du système international, mais elle est encore mal préparée pour le faire. Le réflexe protectionniste a toujours été un élément important dans tout processus d'unification. Ce n'est pas impossible que la création du marché intérieur unique des services soit en même temps un facteur de défense protectionniste européenne le long des lignes qui se sont déjà confirmées dans le domaine des produits industriels. Ce n'est pas non plus impossible que même sur le plan du développement, l'Europe ne joue une politique de zones de caractère discriminatoire.

Le Japon, de son côté, n'a pas donné signe jusqu'à présent d'une compréhension de l'importance croissante de son propre rôle au sein de la communauté internationale. Il a aussi joué avec son égoïsme nationaliste, replié sur le plan international derrière l'initiative américaine, malgré les progressives défaillances de cette dernière.

Il n'en reste pas moins que l'Europe et le Japon devront être les promoteurs de la stabilité financière internationale, de la croissance et du financement du Tiers Monde. Ils devront même, à plus long terme, être les vecteurs intégrateurs de la Chine et de l'URSS dans le système de coopération internationale. Les Etats-Unis sont et resteront la première puissance économique mondiale, mais ils ont conscience que l'Europe et le Japon ont des intérêts et des responsabilités plus importants sur le plan du fonctionnement de l'interdépendance mondiale.

Devant cette évolution souhaitable (prévisible?) du système de relations économiques internationales, dans un monde qui incorpore le nouveau cycle technologique de la Société de l'Information, la Suisse se trouve confrontée à des dangers qui, en même temps, lui procurent des opportunités nouvelles:

1. RECONSIDERATION DU PROCESSUS DE TERTIARISATION

La Suisse est un des rares pays qui a été capable de développer son activité productive avec un rayonnement mondial, dans le domaine manufacturier et aussi dans le domaine des services, et en particulier des services aux entreprises (banques, assurances, transports, certifications, engineering, conseil, etc).

Le domaine des services aux entreprises est un de ceux qui subissent le plus fortement l'entrée des nouvelles technologies de l'information, qui sont en train de transformer leurs moyens de production (télécommunications, bases de données, informatique analytique, etc). C'est aussi le domaine dans lequel les plus grandes transformations institutionnelles sont en cours (Marché unique européen de 1992, ronde Uruguay du GATT sur la libéralisation du commerce des services). Tout porte à penser que dans un espace de temps relativement court, les bases de la spécialisation internationale dans ce domaine vont être totalement modifiées et les facteurs qui facilitèrent leur développement en Suisse vont perdre une importante partie de leur efficacité relative (souvent les facteurs «positifs» pour la Suisse étaient en fait des facteurs «négatifs» pour d'autres pays, et en particulier des rigidités nationales qui freinaient la libre circulation des capitaux et des rémunérations). La concurrence qualité/prix est destinée à augmenter, alors que des dimensions nouvelles des marchés (voir l'Europe de la CEE) vont introduire des phénomènes d'économie d'échelle importants.

Le secteur suisse des services aux entreprises qui a été sur le plan de la production un des plus dynamiques, compensateur de la perte relative d'importance des activités manufacturières, va donc devoir aborder une grande restructuration stratégique, impliquant des décisions capitales sur les investissements productifs à l'étranger, les relations d'affaires avec des groupes d'étrangers, ou les technologies de production (en particulier en matière télématique). Dangers et opportunités sont à la dimension de cet important secteur pour l'avenir économique de la Suisse.

2. SUIVI DU PROCESSUS D'INTEGRATION DE L'EUROPE

La CEE est une réalité en marche vers son avenir, avec des objectifs clairs et un rôle mondial visible. La Suisse ne peut rester à l'écart de cette réalité qui l'entoure même si elle opte politiquement pour une autonomie nationale qui soit en ligne avec sa tradition ou la volonté populaire.

Suivre le processus d'intégration de l'Europe veut dire sur le plan pratique:

- abandonner certains domaines d'action indépendante, dans lesquels la compatibilité avec le nouveau système européen est indispensable pour le bon fonctionnement des relations économiques: c'est en particulier pour le cas des normes, des standards ou même de la conception de systèmes d'infrastructures (télécom, chemins de fer, énergie, etc);
- être un membre actif dans la réalisation de l'objectif de compétitivité de l'Europe, participant dans l'effort technologique commun ou dans l'effort de restructuration géographique et sectoriel; la Suisse ne peut être un microcosme productif au centre d'un système qui se définit autour d'une nouvelle division internationale du travail. La stratégie des grandes firmes suisses renforcera sans doute cette évolution.

En fait, l'expérience suisse, régionaliste et participative, est une expérience d'une importance capitale pour l'Europe, et l'objectif de suivre l'Europe implique aussi de l'aider à trouver le chemin le meilleur. Dans le débat idéologique Thatcher-Delors, la Suisse renferme un grand nombre de réponses techniques. Etre présente à Bruxelles pendant le processus d'intégration européen est, pour la Suisse, un rôle qui doit être assumé et qui pourrait faciliter les relations ultérieures.

3. DEVELOPPEMENT DE CONCEPTS CREATIFS EN MATIERE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Ni le protectionnisme, ni l'effondrement du Tiers Monde, ni l'érosion et la spéculation monétaires ne sont dans l'intérêt de la Suisse dont l'économie a besoin de libre-échange, croissance et stabilité internationale, surtout lorsque, comme c'est le cas à l'heure actuelle, l'organisation internationale est défaillante et la coopération s'établit sur des problèmes spécifiques entre partenaires privilégiés et dans des environnements changeants.

Les années 90 seront des années de renouveau du système économique mondial, avec des redistributions des rôles et des responsabilités. Le système international construit autour de l'hégémonie économique américaine, avec des organisations internationales dominées par la problématique Est-Ouest, doit faire place à un système incorporant les nouveaux centres de décision de l'Europe communautaire et du Japon. La Suisse est en danger de perdre les avantages qui ont permis la spécialisation économique de sa production, si elle reste à l'écart de cette profonde transformation. Une stratégie créative qui fasse de la Suisse un prototype des fonctionnements nouveaux du système international est un complément indispensable à la restructuration inévitable de l'appareil productif; restructuration qui doit être étudiée et méditée sans plus tarder par tous les agents. L'histoire économique du monde est pleine d'exemples de sociétés qui connurent le succès grâce à des avantages relatifs institutionnels (et la Suisse ne s'appuie certainement pas sur des avantages relatifs naturels) et connurent ensuite l'échec lorsque, à leur insu, d'autres règles institutionnelles évoluèrent, modifiant leur position relative. L'Uruguay, autrefois la Suisse de l'Amérique Latine, ne l'est plus aujourd'hui. Le capital humain et financier est toutefois un atout avec lequel la Suisse peut compter pour aborder avec succès les grandes transformations des années 90.